

MARS 2012



99^{ÈME} ANNÉE

N° d'agrément P 801338

BELGIQUE - BELGIE
P.P.
1030 BRUXELLES 3
1/3392

Bureau postal de dépôt
1030 Bruxelles 3

4 Millions 7

PÉRIODIQUE MENSUEL D'ÉTUDES ET D' ACTIONS DE LA LIGUE WALLONNE DE LA RÉGION DE BRUXELLES, ATTACHÉ À LA DIFFUSION DE LA CULTURE FRANÇAISE ET À LA PROMOTION DE LA COMMUNAUTÉ WALLONIE-BRUXELLES

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Le geste d'allumer la radio à l'heure du petit déjeuner s'accompagne toujours d'une sourde appréhension ; il me semble soulever le couvercle d'une boîte (n'attendez pas de moi la misogynne expression *boîte de Pandore*) remplie d'amères surprises : fermetures d'entreprises, cataclysmes naturels, massacres de civils en Syrie, folie de militaires déboussolés en Afghanistan, attentats imbéciles, lâchetés de mandataires politiques censés nous défendre.

Hier matin, un effroyable accident de car attendait dans la boîte. Des enfants rentraient chez eux la tête pleine de neige, de soleil et de glissades, sans doute une étoile épinglée au blouson. Ils étaient prêts à s'endormir. Les accompagnateurs 'soufflaient'... soulagés de se trouver dans la dernière ligne droite, mission accomplie. On connaît la suite.

Qui de nous oserait prétendre que la toute première réaction n'est pas de penser : "Ouf ! Ce ne sont pas les miens" ? Après seulement viennent la stupeur, l'empathie avec les familles. Quiconque a vécu un drame inattendu connaît le temps arrêté, la vie subitement privée de repères, l'incrédulité, la sensation de ne plus habiter son corps, le désir de se dissoudre dans un néant où l'affreuse nouvelle serait abolie.

Il est vrai qu'une catastrophe nous touche davantage en fonction de la proximité des victimes qu'en fonction de leur nombre et les milliers de victimes du tremblement de terre au Japon il y a un an semblaient plus abstraites. Hier soir pourtant, l'ineffable RTBF en faisait un peu trop, me semble-t-

il, quant au 'drame national qui ressoude la Belgique'. Que le Roi, le Premier ministre et d'autres personnalités se rendent sur place, quoi de plus normal ? Mais existe-t-il des frontières à la souffrance et la compassion ? Aurions-nous dû être moins affectés si le drame avait touché nos voisins hollandais, allemands, luxembourgeois ou français ? Faut-il pour s'émouvoir de la souffrance des parents partager avec eux carte d'identité, couleur des plaques d'immatriculation, dette publique et questions communautaires ? Comment ne pas humer là un fumet de récupération politique : puisque tous les Belges pleurent - pour des choses qui font pleurer tout le monde -, oublions les bourgmestres non nommés, l'amputation imminente de BHV, le nationalisme arrogant du Nord. La douleur est trop respectable pour que s'y mêlent d'artificielles considérations 'nationales'.

Et dire que je voulais vous parler du printemps, de la douceur promise et de la lumière triomphante de cette belle journée. Je pensais à Charles d'Orléans :

*Le temps a laissé son manteau
De vent, de froidure et de pluie...*

Quelles que soient les douleurs et les épreuves, puissiez-vous de temps à autre, laisser vous aussi votre manteau de soucis, de rancœurs et d'inquiétudes.

Marie-Claire DALOZE-WILLIQUET
15 mars 2012

CLIN D'OEIL A RAYMOND WATRICE

En tant que Présidente honoraire, je ne voulais passer sous silence le départ de notre ami Raymond Watrice. Pendant des années, sous la présidence d'Henry de Winter, nous avons travaillé ensemble, la main dans la main, afin de maintenir, de soutenir la Ligue wallonne dans la défense de la langue française contre le nationalisme agressif de la Flandre.

Comme nous le constatons tous deux il y a peu de temps, la lutte n'est pas terminée, loin de là. Certains Francophones malheureusement n'ont pas encore compris. Nous espérons après une réflexion en profondeur qu'ils réaliseront qu'une cohésion forte entre tous les Francophones du pays est la sauvegarde de la Wallonie et de Bruxelles.

Encore merci, cher Raymond, pour tout le travail accompli, pour les heures tardives des nombreuses réunions. Je te souhaite une retraite douce, relaxante, avec Blanche, tant à Bruxelles qu'en France et à La Hulpe, entouré d'une famille heureuse.

Je tiens à remercier vivement Claude Gilon, vérificateur aux comptes pour sa minutie et son savoir-faire fort appréciés. L'assemblée générale du 5 mars 2012 s'est déroulée dans de bonnes conditions et je souhaite la bienvenue aux nouveaux administrateurs désireux de travailler dans l'esprit et la tradition de la Ligue Wallonne.

Gilberte LAMBOT-DURAND

Dans ce numéro
le supplément
France Wallonie Bruxelles

POLITIQUE

INBURGERING... DROIT À L'INTÉGRATION

Certains habitants de la Périphérie bruxelloise ont récemment reçu par la Poste une circulaire en néerlandais (avec traduction française du message principal) informant ceux-ci de leur "droit à l'intégration" (recht op inburgering).

Ce texte (dont la traduction française figure ci-dessous) informe ses destinataires qu'en souscrivant un contrat d'intégration, ils pourront non seulement bénéficier de cours de néerlandais, mais recevront aussi des informations sur la vie en Flandre (où ils habitent désormais), ou encore bénéficieront d'un accompagnement personnalisé pour trouver un emploi, etc. Cette circulaire **nominative** est d'ailleurs envoyée, je crois, à tout nouvel arrivant en Flandre.

Ce texte "d'information" appelle, à mon avis, quelques remarques :

Texte de la traduction française, annexée à une information adressée personnellement à un habitant nouvellement installé à Rhode-Saint-Genèse, quant au «droit à l'intégration» (recht op inburgering).

Madame, Monsieur,

Vous venez de vous installer en Flandre. Beaucoup de choses vous sont probablement nouvelles et inconnues. Voilà pourquoi il existe l'intégration civique. Vous pouvez bénéficier de cours de néerlandais et vous découvrirez et recevrez des informations concernant la vie en Flandre. Vous ferez l'objet d'un accompagnement personnalisé pour trouver un emploi ou pour poursuivre vos études, ou encore, pour accéder à la culture et aux loisirs. Les cours d'intégration civique sont gratuits.

Si vous désirez suivre des cours d'intégration civique, vous pouvez nous contacter. Nous souscrivons alors un contrat qui mentionne les cours à suivre. Si vous respectez ce contrat, vous obtiendrez un certificat d'intégration civique. Sinon, vous risquez d'encourir une amende.

Si vous désirez de plus amples informations sur l'intégration civique, n'hésitez pas à nous rendre visite ou à nous contacter à l'adresse suivante : (suit une série d'adresses).

Nous espérons pouvoir vous accueillir sous peu.

Salutations distinguées.

1. Le but sous-jacent à cette missive est probablement de favoriser la **flamandisation** des nouveaux venus, en particulier ceux qui sont reçus dans la province du Brabant Flamand, et surtout, ceux qui s'installeraient dans la Périphérie bruxelloise où la pression du français est la plus forte. Certes, les objectifs de la circulaire sont présentés de façon anodine, douce-reuse, comme une réponse aux besoins éventuels des destinataires, afin de les aider, entre autres, dans l'obtention d'un emploi, etc. Rien n'est dit ici de l'intention primordiale des mouvements flamands, qui est d'inculquer le néerlandais à ces nouveaux venus et de les éloigner /séparer de leur culture d'origine.

2. Cette missive est **nominative**. Cela signifie que les expéditeurs, promoteurs de la lettre, disposent d'un **fichier** des destinataires potentiels de cette invitation à s'intégrer. Il s'ensuit donc qu'avec un minimum d'organisation, ces promoteurs pourront repérer qui n'a pas répondu, ou qui s'est soustrait à ce type de pression. Rien n'empêche alors que cette information soit ensuite utilisée dans d'autres circonstances, sans qu'il en soit fait état, par exemple pour refuser une demande éventuelle auprès des autorités, ou pour créer d'autres difficultés dans certaines circonstances (voir aussi point 6).

3. Le texte envoyé est en néerlandais, avec traduction française du message principal ! (voir ci-dessous). La traduction française annexée au texte flamand renforce quelque peu le terme "inburgering" en la qualifiant d' "intégration **civique**". Le terme intégration aurait pu suffire. En y adjoignant le terme "civique", on fait ressentir qu'en se soustrayant à cet effort d'intégration, on manquerait de civisme ; on serait donc "incivique".

4. Pour bénéficier de cette opportunité d'intégration, les destinataires de la missive sont invités à **conclure un contrat** dont les stipulations (sans doute fixées par les organisateurs) sont laissées dans la vague. Toutefois, ceux qui ne respecteraient pas ce contrat s'exposent à des **amendes** éventuelles. Ici apparaît une ambiguïté certaine, pour ceux qui ne sont pas à même de disséquer le texte. Certains risquent de croire qu'ils s'exposent à des

amendes en ne s'inscrivant pas à ce programme d'intégration alors que ces sanctions ne peuvent, en tout cas officiellement, être décidées qu'en cas de non-respect du **contrat conclu** (sans contrat, pas d'amendes). Nul doute que l'ambiguïté soit voulue afin d'intimider certains destinataires. D'après ce que j'ai lu dans la presse, ce contrat reste **facultatif** pour les ressortissants de la Communauté européenne (donc pour les citoyens belges, ou français, etc.) qui s'installeraient en "Flandre". En revanche, les citoyens d'autres nationalités, qu'ils soient immigrés légaux ou demandeurs d'asile (p.ex. des Marocains, des Congolais, etc.) seraient obligés de s'y soumettre, et de poursuivre le programme sous peine d'amendes. Toutefois, il ne faut pas se leurrer : il reste toujours possible que des sanctions, cette fois non officielles, frappent ceux qui ne signeraient pas de contrat ou qui ignoreraient cette missive (voir point 2).

5. Une notice en petits caractères, écrite en néerlandais et non traduite en français, indique que le bureau d'accueil (de ceux qui souscriraient à un contrat d'intégration) se réserve le droit de requérir certaines informations à leur sujet. Le but de cette requête, dit la notice, serait de pouvoir mieux cibler les besoins des contractants éventuels. Cependant, le bureau d'accueil se réserve aussi le droit de pouvoir **transmettre** les informations recueillies à d'autres organismes avec lesquels il coopère, y compris à certaines autorités publiques. Certes, le souscripteur peut éventuellement demander la liste de ces contacts, ou encore, quel est le contenu des informations retenues par le bureau d'accueil. Le souscripteur peut aussi les faire corriger... Cette notice indique donc que le bureau d'accueil peut **ficher** les personnes qui le contactent. Rien n'indique qu'on puisse l'en empêcher !

6. La question se pose de savoir comment les Francophones, et en particulier ceux qui se disent leurs défenseurs, vont répondre à cette offensive, par exemple en relativisant la portée, ou en exposant les droits des destinataires et en les leur faisant connaître, ou encore en organisant leur défense individuelle ou collective.

Guy MASSENAUX
19 février 2012

POLITIQUE

DES CHANSONS FLAMANDES À LA RTBF... UNE BLAGUE OU QUOI ?

On connaissait déjà certains hommes politiques en mal de notoriété. Que ne feraient-ils pour que l'on parle d'eux ? On se souvient du député wallon, par ailleurs bourgmestre d'Estaimpuis, qui n'avait pas hésité, lors des vœux de nouvel an, à faire devant son personnel communal... un strip-tease. Il est aussi regrettable de constater que certaines femmes, dans un registre certes moins vulgaire, osent tout pour figurer au livre des records, fût-il celui de l'incongruité. Nous pensons à ce duo mal assorti constitué de la députée MR, Florine Pary-Mille et de notre ministre socialiste, Fadila Laanan.

La seconde avait déjà fait fort, il y de nombreuses années, lors de son accession à un ministère censé contribuer à l'élévation d'esprit de nos concitoyens. À la question sur son livre de chevet préféré, elle avait avancé le nom de... Harry Potter ! Évitez de nous montrer méchants et soulignons que n'osant mentir, son honnêteté l'honore. Plus grave, lors de son premier entretien à *Matin Première*, elle osa se présenter comme défenseur des Bruxellois face... aux Wallons et cela après avoir parlé de nos amis... flamands [sic].

Foin du passé, revenons au temps présent. La députée précitée a encore fait plus fort en proposant à la ministre férue de culture d'imposer aux radios francophones des quotas de chansons en... flamand. Si cette proposition ressemble à un canular, telle n'est cependant pas la volonté de la députée-bourgmestre d'Enghien. Les chaînes privées étant libres

de leur programmation, une telle absurdité ne pourrait s'appliquer qu'à la RTBF. Gageons que toutes les chaînes privées seraient heureuses d'une telle contrainte imposée à notre chaîne publique ; son taux d'audience, déjà trop bas, baisserait encore davantage !

À la réflexion, on pourrait imaginer une volonté dans le chef de l'élue libérale de torpiller la RTBF jugée trop socialiste, au plus grand profit des autres chaînes. La ministre Laanan ne semble cependant pas percevoir les choses de la sorte. Sa réponse en témoigne à suffisance : "La présence de chansons néerlandophones sur les ondes des radios privées et publiques me paraît une bonne chose pour faire découvrir des artistes du nord du pays et habituer notre oreille à une autre langue nationale".

Une telle position nous laisse pantois ! Et le mot n'est pas faible. À suivre Madame Laanan, les Wallons et les Bruxellois, auditeurs de Radio 3, seront bientôt bilingues français/allemand à force d'écouter des opéras de Wagner et de Mozart ! Au point où l'on en est, la Fédération Wallonie-Bruxelles pourrait même inciter les élèves du secondaire busés en anglais à assister à des concerts rock ! Ils amélioreraient ainsi leur connaissance de la langue de Shakespeare ! Que tous les unilingues commencent à acheter des disques de Will Tura et qu'ils les écoutent en boucle. Un peu difficile de leur souhaiter bien du courage, le succès risque, en effet, de se faire attendre.

Même en accordant la priorité à la qualité d'une œuvre par rapport à son origine géographique, on pourrait comprendre la revendication de certains quant à une diffusion plus fréquente sur nos ondes de nos artistes locaux. Alors quant à se limiter à imposer un quota de musique flamande, comprenne qui pourra.

L'étude des langues, quelles qu'elles soient, est et reste primordiale ; personne ne soutiendra jamais très sérieusement la thèse contraire. L'écoute de la musique est un loisir très sain. Non seulement, comme le dit le dicton, elle adoucit les mœurs mais elle permet surtout une élévation de l'âme. Quand notre ministre de la culture confond la notion de loisir avec l'utilisation d'un laboratoire d'étude de langues, elle se leurre*. Il n'est dès lors pas étonnant que l'idée de Madame Laanan ait été rejetée par pas moins de 63 pour cent des internautes, lecteurs de *La Libre Belgique* en ligne. Le monde politique devrait peut-être se mettre davantage à l'écoute des citoyens avant de faire des propositions aussi saugrenues que celle exposée ci-dessus.

En attendant, la ministre a demandé l'avis du Conseil supérieur de l'Audiovisuel, une autorité indépendante chargée de la régulation du secteur audiovisuel. On ne peut qu'espérer une réponse négative et croisons les doigts afin que demain, nous ne soyons pas réveillés par les chansons d'un Clouseau ou autre Helmut Lotti.

Jean-Luc ROBERT

** Nous n'osons pas croire que notre ministre de la culture en veille à ce point à la musique qui, dans l'antiquité, faisait partie de ceux que l'on qualifiait alors... d'arts libéraux !*

BEAU SUCCÈS FLAMAND DU MINISTRE DE LA RECHERCHE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Grâce à une souscription publique lancée par la députée Véronique De Keyser (PS) et à un subside de 150.000 euros octroyé par Jean-Marc Nollet (Écolo), ministre de la recherche de la Fédération Wallonie-Bruxelles, une étude concernant l'attentat sur Julien Lahaut en aout 1950 a été confiée au Ceges et conduite sous la houlette du professeur Emmanuel Gérard de l'université KU Leuven.

Le principal constat du bilan de la première phase a été dévoilé : "Il ne fait pas de doute que l'attentat n'a pas été improvisé" rapporte *La Libre* du 10 mars, soulignant qu'il ne s'agit pas vraiment un scoop. Après avoir obtenu 150.000 euros de la recherche francophone sur ce sujet vital pour notre communauté - bravo et merci Monsieur Nollet -, le professeur de l'université flamande espère le relai du fédéral pour la seconde phase de ses recherches sur cet objectif vital, surtout dans l'état de nos finances. Tout va bien.

Par ailleurs le jour où le gouvernement papillon décide de bloquer les prix de l'énergie le gouvernement wallon décide l'augmentation des "quotas verts" apportant ainsi une pierre bienvenue à l'augmentation du coût de l'énergie. Cohérence, cohérence.

Philippe DUVIEUSART

DES TAXIS... BRUXELLOIS ?

La mue des taxis bruxellois n'a pas dû vous échapper. Aucun de nous n'est assez naïf pour y voir une démarche purement esthétique... discutable au demeurant. On aurait pu rêver carrosseries plus rutilantes!
Caroline Persoons, députée bruxelloise FDF, a récemment posé une question à Brigitte Grouwels, ministre chargée des Travaux publics et des Transports à propos de la mise en œuvre de la nouvelle identité visuelle des taxis bruxellois.

"À plusieurs reprises déjà, nous vous avons interpellée pour dénoncer votre projet visant à imposer au secteur des taxis bruxellois une nouvelle identité visuelle. Nous considérons en effet, d'une part, que celle-ci n'est pas prioritaire, que d'autres problèmes bien plus importants pour le secteur des taxis méritent d'être résolus (stationnement, accessibilité aux sites propres, reconnaissance de leur fonds de commerce, composition du comité

consultatif...) et, d'autre part, que les couleurs choisies prêtent à confusion avec les couleurs de la Région flamande, ne reflètent pas le caractère bruxellois des taxis; pour ce faire, il eût été plus opportun de choisir les couleurs bleu et jaune, couleurs à la fois de la Région bruxelloise et de l'Europe. Malgré notre position, position également partagée par un grand nombre de chauffeurs de taxis, malgré les multiples manifestations qui ont bloqué les rues de Bruxelles pour dénoncer votre projet, vous n'avez pas voulu reconsidérer votre choix et l'arrêté du 3 mars 2011 du gouvernement bruxellois fixant la nouvelle identité visuelle des véhicules de taxis est entré en vigueur et rendu obligatoire pour l'ensemble du secteur depuis le 1^{er} septembre dernier. [...] Les chauffeurs de taxis bruxellois doivent adapter leurs véhicules en se munissant de nouveaux spoutniks et en collant des bandes à damiers (adhésives ou magnétiques). Selon divers témoignages, des problèmes sont rencontrés quotidiennement. Ainsi, pour certains, ce sont des spoutniks qui se détachent (certains évoquent un problème d'aérodynamisme) ou leur alarme qui se déclenche de manière intempestive; pour d'autres, ce sont les bandes à damiers qui se décollent. Ces deux problèmes peuvent évidemment engendrer, outre les dégâts occasionnés sur le taxi même, des accidents non négligeables pour les véhicules qui circulent aux côtés des taxis."

Aujourd'hui, on peut affirmer que Brigitte Grouwels a réussi à créer la pagaille dans la présentation esthétique de nos taxis. En effet, si la plupart des taxis qui roulent à Bruxelles possèdent les fameux damiers jaune et noir sur les flancs de leur véhicule, le folklore s'est installé au niveau des 'spoutniks' montés sur les toits. Des taxis possèdent les nouveaux modèles jaune et noir (qui se décollent parfois à vive allure), d'autres roulent encore avec les anciens 'spoutniks' de la Région de Bruxelles, certains enfin ont le traditionnel logo lumineux qu'on retrouve dans les autres régions du pays. Le folklore intégral... Et encore merci madame Grouwels!

Lu dans Perspectives francophones, n° 70 janvier/février 2012

ANNÉE ÉLECTORALE

En Belgique...

Membres de la Ligue wallonne, en ordre de cotisation pour 2012, candidats aux élections communales et/ou provinciales d'octobre 2012, faites-vous connaître, dès la confection des listes, à la présidente: Marie-Claire DALOZE, Avenue du Onze novembre 28/2, 1040 Etterbeek, Tél. 02.734.77.02, Courriel: mcdalozes@skynet.be

La liste des candidats sera publiée dans nos livraisons de juin et de septembre.



Vous voulez suivre la préparation des élections communales et provinciales en Wallonie? Consultez le blog de Pascal Hance: <http://communales2012.blog4ever.com>

En France...

Compte à rebours avant les présidentielles: les associations de défense du français interrogent les candidats.

Défense de la langue française et spécialement sa section **Bruxelles-Europe** rappelle aux candidat(e)s que le respect de la diversité linguistique et culturelle est l'un des fondements démocratiques de l'UE, ancré dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne en son article 22. Elle s'insurge devant "l'inacceptable dérive, observée depuis quelques années, dans les pratiques de communication des institutions et autres organes de l'UE, en particulier de la Commission, qui revient à conférer à l'anglais, sans le dire, un statut de *langue unique* de fait."

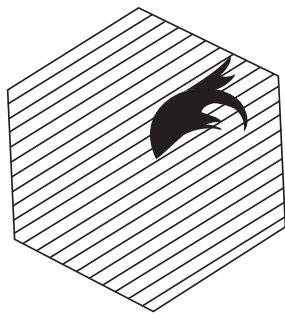
L'association **Avenir de la langue française**, présidée par Albert Salon, docteur d'État ès lettres, ancien Ambassadeur, demande aux candidat(e)s de s'engager sur dix points relatifs au respect de la langue française, en voici quelques-uns:

- conserver, respecter et développer l'usage du français dans les institutions européennes et internationales où il a le statut de langue officielle, et donc exiger de nos représentants qu'ils y parlent et écrivent en français;
- promouvoir les communications scientifiques en français;
- veiller à la qualité de l'enseignement de la grammaire, de l'orthographe, du vocabulaire, et de la littérature;
- interdire aux grandes écoles et aux universités françaises d'offrir des formations et délivrer des diplômes uniquement en anglais;
- proposer et encourager le choix en première langue vivante d'autres langues que l'anglais;
- créer un visa particulier pour les étudiants des pays francophones désirant se former en France et en français, simplifier et humaniser pour eux les démarches administratives;
- réformer l'Organisation Internationale de la Francophonie, pour en faire un véritable organisme de développement francophone multilatéral.



Une idée à creuser! Pourquoi ne pas sonder les futurs mandataires locaux de la Fédération Wallonie-Bruxelles sur leurs intentions en matière de défense du français: enseignes commerciales, activités culturelles, etc.

FRANCE



WALLONIE-BRUXELLES

N°8 - Mars 2012

Sonnez, sonnez toujours, clairons de la pensée! (V. Hugo) La déraison du Système (suite)

Que je vous explique encore ce qui cloche dans "les marchés".

Le gouvernement Di Rupo est né dans la panique après l'abaissement de la note de la Belgique par l'agence Standard and Poor's. Suivait le plan d'austérité que vous savez – enfin, que vous ne savez pas complètement, tant on voit sortir du chapeau des additions toxiques et des remaniements à la marge. Ils étaient contents, les marchés? Toujours à la pointe du combat néo-libéral, la Commission européenne fit savoir que l'effort était insuffisant, de son point de vue. Elle avait raison: c'est un secret de Polichinelle que les hypothèses de croissance étaient illusoires, que les recettes escomptées étaient – les choses étant ce qu'elles sont – surévaluées dans l'écriture des proclamations officielles et qu'en somme de tout la compétitivité (le mot sacré des néo-libéraux) du royaume était égroutante. Comme en écho, l'agence Fitch, la plus importante du secteur, donna un coup de rabot à la note belge. Concordance de vues? Point du tout, et cela en serait comique si la situation était moins douloureuse. Les noteurs américains censurent une politique qui lamine la croissance économique. Qu'ils fassent preuve là d'un certain cynisme après avoir réclamé à cor et à cri des mesures de redressement financier, je vous l'accorde. Mais le fait, plus fort que tous les lords-maires, est celui-ci: nous sommes tirés à hue et dia par les maîtres du Système euro-mondialiste. Or, plutôt que d'obéir à la pulsion la moins déraisonnable, notre gouvernement de fédéristes appuie où ça fait mal, sauf, semble-t-il, à la stoïque droite flamande.

Le voilà donc à la recherche de deux milliards d'euros pour continuer la cure. Sera-ce tout enfin? Non, à entendre les rugissements du Moloch financier. Pour les "experts" de la Banque nationale, il faudra encore cinq cents millions de plus. D'ailleurs, c'est bien simple, des augures jaillis des grandes écoles américaines nous prédisent dix ans d'austérité. Si vous leur prêtez l'oreille, abandonnez toute espérance: ils ne sont même pas satisfaits quand nous sommes aussi "compétitifs" que les dockers d'Extrême-Orient et que les petits esclaves des bagnes à gosses asiatiques. Avec pour paysages les friches industrielles créées par les délocalisations, une dépendance alimentaire envers le reste du monde (où est le temps où la Commission européenne gérait la surabondance des stocks agricoles?) et une immigration de masse laissée sans ressources sur les sables de notre déclin! C'est à tout cela que mène la logique mondialiste de la haute finance. Il y a des jours où l'on se demande si les sinistres prédictions du vieux Marx n'ont pas fini de renouer avec la vraisemblance

Où va-t-elle trouver de l'argent frais, la gueusaille robotisée qui nous gouverne – ou qui croit le faire? Et le moyen de le trouver sans faire trop hurler la population, déjà exaspérée? Le sieur Johan Vande Lanotte m'a extorqué un rire avec ses conseils de sortir une râpe à fromage de la boîte à outils. C'est une bonne métaphore du travail à l'aveuglette qui s'apprête, à l'opposé de tout objectif de croissance.

J'ignore le détail à l'heure où j'écris, mais il est déjà limpide que le redressement de la

Wallonie va en prendre un vilain coup, à la fois par l'ineptie de l'ensemble et par la contribution qui est exigée des Régions. Le plus désolant est qu'aucun parti parlementaire francophone n'a l'idée de briser cette spirale infernale. Comme dans la malheureuse Grèce, à laquelle nous devons tant et que les eurocrates pressurent en créanciers avides (et stupides, car elle leur fera défaut), c'est la civilisation qu'on assassine. Mais les Grecs, eux, résistent, et leur exemple devrait nous inspirer. De même les Islandais, qui ont refusé par référendum de mourir sur l'autel des sacrifices à la finance. Il est un couplet de l'Internationale que l'on ne doit plus guère entendre sur les estrades des sociaux-démocrates (sauf distraction du disque-jockey!) et qui dit: "Prolétaires, sauvons-nous nous-mêmes / Décrétons le salut commun." Mais qu'ils chantent plutôt la Marseillaise, où retentit le puissant message de la liberté et de la souveraineté nationale! Il n'y a rien de plus révolutionnaire à l'heure actuelle.

Notez que l'ordre néo-libéral est si cruel et si absurde qu'il réveille les consciences au cœur même de sa structure. Je voudrais ici saluer en particulier M. Paul Magnette. Il vient d'énoncer clairement des vérités qui étaient presque des hérésies aux yeux des oligarques sociaux-démocrates dans toute l'Europe. Il désigne la Commission européenne comme "un bastion de la droite ultra-libérale" (nous dirions avec plus de précision un bastion du néo-libéralisme, car l'ancien clivage entre la gauche et la droite n'a plus grand sens). Il s'est aperçu que l'économie – et tant pis pour nos experts autoproclamés – n'est pas une

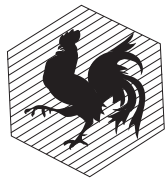
science exacte (et ce n'est pas, selon nous, une science du tout, mais, sous ses multiples formes, un discours idéologique). Il entrevoit, sans trop l'expliciter, une Wallonie dans l'après-Belgique. La France, qu'il répudiait naguère, lui apparaît maintenant comme la grande sœur latine dont il faut reproduire le modèle.

Mais, pour l'heure, c'est à M. Jean-Claude Marcourt que je décerne une petite couronne de lauriers. Nos lecteurs se rappelleront que je le recommandais à leur attention pour agencer le processus de séparation avec la Flandre (cf. *4 Millions* 7, septembre 2011). Eh bien, ce rôle de planificateur de l'avenir, il vient de l'endosser avec résolution. Mais le laissera-t-on faire?

Le plan W

Que de cris d'orfraie ont retenti après que *Le Soir* du 12 janvier eut annoncé qu'un "groupe W" réfléchissait, autour du ministre régional de l'économie, au futur de la Wallonie! Un groupe, qui plus est, recruté sur capacités et qui ne comprend pas que des socialistes.

Il y eut d'abord l'antienne d'un certain establishment bruxellois, qui file ses couplets jusque dans les rangs du FDF: la Wallonie se replie sur elle-même, elle s'emmitoufle dans sa médiocrité et, pour tout dire, elle se provincialise chaque fois qu'elle ose penser à elle-même. Au fond, ces gens-là se contentent d'un statu quo, pourtant lourd de menaces pour leur ville, sauf à émettre des revendications irréalisables dans le cadre belge, compte tenu du rapport des forces communautaires. Il serait temps que M. Maingain



cesse de faire croire à ses adhérents qu'un père Noël en redingote noire, jaune et rouge, va combler leurs vœux. L'anaconda flamand enserre maintenant Bruxelles dans ses anneaux et sa conquête est son dernier désir de pâtée avant qu'il ne sorte de la cage belge. Non seulement la sécession la plus rapide possible desserrera son étreinte, mais elle donnera aux francophones les ressources que consomment le bilinguisme et les quotas alloués à la minorité flamande, elle permettra d'internationaliser la question de la périphérie et elle mettra fin à l'anglicisation envahissante des commerces et des services publics. Elle est la suite logique de la forfaiture que viennent de commettre les formations francophones de l'actuelle majorité gouvernementale.

On accuse M. Marcourt de rompre le lien de solidarité wallon-bruxellois en mettant à plat les relations des deux composantes d'une fédération se substituant sur le papier à la Communauté française et dont le logo ressemble à des lettres cunéiformes tracées par un Babylonien ivre. Il dit exactement le contraire. Il cherche une solidarité qui ne soit plus un boulet d'immobilisme, mais qui vive de convergences dynamiques en suivant la flèche de l'émancipation libératrice. La doctrine de Wallonie libre convient parfaitement aux réunionnistes que nous sommes: que les fédérastes s'embrouillent dans leurs querelles entre communautaristes et régionalistes; la fin de la België créera des évidences qu'il sera facile de couler en forme institutionnelle.

Entre-temps, il est clair que la Wallonie – tout comme Bruxelles – a des problèmes et des virtualités socio-économiques qui lui sont propres. Où est le crime de les étudier avec toute la froideur technique désirable? Ce qui gêne les négateurs, c'est que cette démarche mène tout droit à des conclusions séparatistes – même si M. Marcourt, par pudeur politique, l'inscrira dans le cadre fédéral. Notre intelligentsia, et la partie la plus consciente et la plus intelligente de la classe politique (pas des cas désespérés comme Mme Laanan, qui veut des vocalises flamandes sur les ondes de la RTBF!), savent que la dissolution du royaume est une affaire de moyen terme et qu'il n'est même plus temps d'en avoir peur, si même – à tort – on ne s'en réjouit pas.

Espérons que le ministre ne se laissera pas bâillonner. Après quelques convulsions de rage, les forces du passé semblent lui faire la chattemite. Elles ont introduit dans son groupe de réflexion des taupes et des serre-freins. Mais la débâcle du Système euro-flamando-belgicain s'accroît. S'il tient bon la barre, il naviguera bientôt en eau libre. Même s'il procède didactiquement par étapes, nous attendons avec espérance les premiers fruits de son travail.

Jacques Rogissart

P-S: La Commission européenne et la droite amand sont en pleine offensive contre l'indexation des salaires au coût de la vie. Le MR vacille. Il sera intéressant de voir si le PS et le CDH tiendront le choc lorsqu'ils seront sommés de sauver la België et l'Europe de l'euro. Il est improbable qu'ils capitulent d'un coup comme pour BHV, mais je crains qu'ils n'acceptent de rendre l'index plus "volatil", selon le suave euphémisme de la Banque nationale. Surtout si la survie de leur gouvernement est mise en jeu.

Le réunionisme vu de Flandre

Dans son numéro du 29 février 2012, l'hebdomadaire *amand Knack* consacre, sous le titre "De Franse oplossing" (la solution française), deux pages au mouvement réunionniste. En voici de larges extraits:

À la lumière des débats politiques en cours en Belgique francophone entre partisans de la Communauté française et régionalistes wallons, les communications et publications du *Groupe d'études pour la Wallonie intégrée à la France* (Gewif) méritent toute notre attention. Le Gewif l'affirme sans ambages: la place de la Wallonie est en France.

Le Gewif n'en fait pas mystère: la Wallonie ne peut s'en sortir seule. Il y a peu, Jules Gazon, professeur émérite de l'université de Liège et militant wallon, a publié des chiffres étonnants, dont il ressort qu'une petite Belgique, composée de la Wallonie et de Bruxelles, n'est pas viable.

Les études du Gewif proposent aussi des solutions. À l'appui d'une réunion de la Wallonie et de Bruxelles à la France, le Gewif cite l'exemple de Nice et de la Savoie, qui, négligées par le Piémont, se sont unies à la France en 1860.

Dans le dernier communiqué du Gewif figurait en exergue une extraordinaire citation, attribuée à Paul Magnette: "*Je me fous de l'unité morale du pays.*" Mais, bien sûr, il ne s'agissait pas du ministre PS Paul Magnette, qui, selon le Gewif, ne fait que raffermir, avec l'aide d'Elio Di Rupo, l'emprise flamande sur l'État fédéral.

Le Paul Magnette qui se fichait de l'unité morale du pays

était un musicologue liégeois et pamphlétaire wallon, animateur du Congrès wallon de 1912, qui s'est tenu à Liège. "*Mon pays*", déclara Magnette lors de ce congrès, "*c'est la Wallonie, la petite sœur de la France. La Flandre, c'est l'étranger.*"

Selon le Paul Magnette liégeois, le divorce belge est inscrit dans les astres. Quant à Bruxelles, elle pourrait devenir une ville indépendante, "*comme Hambourg en Allemagne.*"

Dans son dernier communiqué, le Gewif montre que, pour les Wallons, la "solution française" n'a jamais été très éloignée, même dans un passé plus lointain. La Wallonie a toujours envisagé une réunion à la

France. En 1831 déjà, lorsqu'il s'est agi de désigner le roi des Belges, les membres wallons du Congrès votèrent pour le duc de Nemours, fils du roi de France Louis-Philippe.

Ce courant politique et culturel, encore renforcé après la deuxième guerre mondiale, a toujours été présent en Wallonie et dans le Mouvement wallon. Le célèbre consul de France à Liège, Jules Daniel-Lamazière, a joué après la guerre un rôle non négligeable lorsque le Congrès wallon de 1945 opta pour la réunion à la France et lorsque, en 1950, il fut un moment question, pendant la Question royale, d'un gouvernement provisoire wallon.

Les grandes crises politiques qu'a connues la Belgique, comme la Question royale et les grèves de 1960-61, ont toutes été suivies à Paris avec beaucoup d'attention. Dans la série d'essais *Mémoires de la grande grève 1960-1961*, l'universitaire liégeoise Catherine Lanneau montre comment le gouvernement français dirigé par le gaulliste Michel Debré suivait les événements de très près.

Le dirigeant syndical et socialiste liégeois André Renard, natif de Valenciennes, était très francophile. Il arborait avec fierté sa Légion d'honneur. Quelques-uns de ses anciens

collaborateurs ont prétendu que Renard était un cryptorattachiste; Pierre Harmel, qui fut Premier ministre quelque temps après, en était lui aussi persuadé. Pendant la grève, Renard aurait reçu une aide financière non seulement de l'URSS, mais aussi de Paris.

Un pamphlet intitulé *Pour une république socialiste de Wallonie indépendante* a circulé à Paris; il y était écrit sans détours que la France manifestait un grand intérêt pour les aspirations de la Wallonie à l'autonomie. Certains journaux français, comme *Combat*, accordaient aussi beaucoup d'attention à la personnalité de Renard.

En 1969, au moment de quitter son poste, l'ambassadeur de France à Bruxelles, Etienne de Crouy Chanel, rédigea un important rapport, dans lequel il évoquait le "*divorce belge*" qui approchait. Ce n'est pas par hasard que Lucien Outers, figure marquante du FDF, publia sous ce titre un pamphlet qui allait faire beaucoup de bruit. *Le Divorce belge* fut édité par les prestigieuses *Éditions de Minuit*, à la suite, prétendent d'aucuns, d'une intervention de l'Élysée.

L'intérêt de la France pour le Mouvement wallon n'a jamais faibli. On sait que le libéral Jean Gol, qui fut à ses débuts militant du MPW, se rendait régu-

lièrement au Quai d'Orsay. Et en septembre 2010, en pleine crise politique, les députés socialistes français Jean-Christophe Cambadélis et François Loncle se rendirent à Bruxelles pour y rencontrer discrètement Philippe Moureaux, Laurette Onkelinx et Rudy Demotte, entre autres, afin d'évoquer l'"inévitabile éclatement de la Belgique".

Le "plan B", donc.

BELGIQUE: LA MALÉDICTION PARADOXALE

Ainsi donc, la Belgique est repartie pour un nouveau tour de manège... Le carrousel ne s'est pas écroulé. ***Eh bien, en tant que réunionistes, il faut s'en féliciter! Oui, la constitution du gouvernement Di Rupo est une bonne nouvelle!*** Le paradoxe de cette affirmation n'est qu'apparent.

En effet, qu'a donc apporté la longue crise politique? Pas grand-chose en vérité. Rien n'a avancé, pour personne. Il est temps de faire le bilan de cette période d'hibernation stérile.

Tout ceci laissera-t-il des traces? ***Oui, mais beaucoup moins qu'on pourrait le penser.*** La crise est finie, avec à la clé un record mondial... qui sera difficile à battre. Si une autre crise de même nature survient à l'avenir, elle sera jugée par rapport à la précédente: si elle dure moins longtemps, elle sera par voie de conséquence considérée comme moins grave. *La Belgique s'est en quelque sorte immunisée contre la stratégie du pourrissement.* Pour provoquer sa disparition, il faudra donc trouver autre chose... C'est un échec, certes relatif et provisoire, de la N-VA: la société ci-

vile n'a pas bougé, ou très peu; le monde socio-économique a continué ses affaires comme si de rien n'était; les institutions fédérées du pays, et notamment la Flandre, n'ont pas cherché à s'affranchir du rôle que leur donne la Constitution fédérale.

Bart De Wever a, semble-t-il, sous-estimé Elio Di Rupo. Le fin renard de Mons est à l'évidence le seul homme politique qui fasse le poids face au portedrapeau du nationalisme flamand... Le gouvernement peut rattraper le retard accumulé, et vite se doter d'un bilan acceptable s'agissant de la réforme de l'État. De plus, les autres partis flamands ont lié leur sort à celui du Premier ministre, ce qui constitue une remarquable performance de la part d'Elio Di Rupo! Ils n'ont pas d'autre

choix que de soutenir les accords de gouvernement: en obtenant rapidement des résultats concrets sur un plan communautaire, ils espèrent ramener la N-VA au rang de parti protestataire peu efficace - ou tout au moins limiter son ascension. C'est un pari risqué, mais pas impossible: les Flamands sont pragmatiques et, à ce jour, pas prêts à sauter le pas de l'indépendance.

Certains soulignent la fragilité intrinsèque du nouveau gouvernement, porté sur les fonts baptismaux par les agences de notation financières, lesquelles ont fort opportunément dégradé la note belge au moment d'un énième psychodrame touchant cette fois-là aux questions budgétaires. La coïncidence est troublante, mais la vérité historique est sans doute, comme

toujours, plus complexe. Oui, la dégradation a précipité la formation du gouvernement, mais, selon d'autres observateurs, les choses étaient quasiment pliées: l'ultime point d'achoppement entre les négociateurs relevait plus de l'art théâtral que du désaccord profond. Tout au plus a-t-on gagné quelques semaines - ce qui n'est pas rien.

Un flou subsiste encore quant au rôle des uns et des autres, et quant à la chronologie précise des événements: les influences se sont mélangées, et seul l'accès aux archives des partis permettra un jour d'y voir plus clair quant à leurs intentions. Quoi qu'il en soit, Di Rupo Ier est bien installé rue de la Loi, il y est légitime, et ce sera difficile de l'en déloger...



Une apologie de l'homme le plus puissant du Hainaut dans les colonnes de France-Wallonie-Bruxelles?! Pour être exact, il s'agit plutôt de partager le soulagement général.

Lâche soulagement pour les uns, soulagement pragmatique d'un point de vue réunionniste. D'abord, parce que tant que la Belgique existe en tant que réalité politique et juridique, il faut bien la faire fonctionner!

Ensuite, et surtout, parce que les choses vont enfin avancer! **Tel est le paradoxe maléfique de la Belgique: un pays qui ne peut fonctionner qu'en se détruisant peu à peu lui-même!**

Considérons l'histoire récente: les accords de la Saint-Michel de septembre 1992 et la réforme constitutionnelle qui a suivi en juillet 1993 constituent une étape fondamentale vers une possible partition, mais marquent aussi, *à la fois et dans un même mouvement*, un grand progrès dans le fonctionnement de l'État belge. On était sorti de l'interminable succession des gouvernements de Wilfried Martens (neuf au total, de durées diverses, de quelques

semaines à quelques années). Pour preuve: le gouvernement Dehaene II, après les élections du 21 mai 1995, fut formé dès le 23 juin 1995.

Guy Verhofstadt devint «Premier» le 12 juillet 1999, soit un mois tout juste après les élections du 13 juin, et le redevint en 2003 avec la même célérité: de quoi faire rêver aujourd'hui! Le fait qu'en 2001 il fit adopter les accords du «Lambert-Saint-Polycarpe» et ses satellites (accord du Lombard) a sans doute contribué à cette continuité.

Certes, la vitesse de formation d'un gouvernement n'est pas en soi un gage de qualité, mais en Belgique *c'est un critère étalon qui reflète le degré de stabilité des institutions, ainsi que leur bon fonctionnement*. De 1992 à 2007, la Belgique a connu un apaisement des frustrations communautaires, précisément en raison des réformes qui se sont succédé. En d'autres termes: en donnant à manger au lion une partie de son propre corps... Alors oui, réjouissons-nous de l'existence du gouvernement de plein exercice, ne serait-ce que pour se

positionner par rapport à ses décisions - car au moins des décisions sont prises! Peut-être la Belgique connaîtra-t-elle une nouvelle période de calme, le temps que la nouvelle réforme de l'État soit digérée. Peut-être même les francophones de la périphérie bruxelloises, *hélas uniquement dans les communes à facilités*, vont-ils pouvoir bénéficier d'une forme de sécurisation. Sécurisation partielle, sécurisation précaire, sécurisation provisoire et dérisoire, mais sécurisation tout de même, qui va leur laisser quelques années de répit relatif. Le temps de réagir et de s'organiser?

Le temps... Nous, réunionnistes, avons aussi besoin de temps: il faudra jouer avec ce dernier. Si la sécession était intervenue dernièrement, c'est toute la périphérie bruxelloise que nous risquons de perdre, voire la région bruxelloise tout entière. À l'inverse, trop de temps devant nous, trop d'étapes supplémentaires, trop de réformes institutionnelles en plus... et nous risquons d'aboutir à un résultat équivalent!

Les milieux flamands vont utiliser la Belgique jusqu'à l'usure

complète, jusqu'à n'en faire qu'une coquille vide. La nation flamande croît au sein même de l'État belge, jusqu'au jour où elle estimera que cette enveloppe est devenue inutile à ses intérêts.

Tâchons de croître de la même manière, dans la mesure de notre possible. Il arrivera un moment où le point de rupture sera atteint, et où il faudra être prêt. Et je rappelle cette évidence: les événements qui vont se succéder en Belgique depuis ce jour jusqu'à la fin (s'il y a fin... car rien n'est écrit) ne sont pas inutiles et vains. Le quotidien en soi n'est pas inutile et vain, de plus il prépare le futur. D'où l'importance de s'y investir, ce qu'oublie parfois les réunionnistes, lorsqu'ils attendent le «Grand Soir»!

Cédric Chopin

In memoriam

Nous avons appris avec tristesse la mort de notre ami Alfred Jaspert, membre du directoire et trésorier de Wallonie libre pendant plusieurs dizaines d'années. Militant wallon depuis la Résistance, Français de cœur (comme député provincial du Namurois, il fut l'initiateur des commémorations de la victoire de Gembloux en 1940), il ne cessa de défendre la cause wallonne, même quand le PS, son parti, s'en détournait.

supplément à "4 millions 7"

Mars 2012

Éditeur responsable:

Jean-Paul ROOS
rue Middelbourg 65,
1170 Bruxelles

Comité de rédaction:

François Detif, Jean-François
Goosse, Jean-Paul Roos

Collaborateurs:

Pierre Bertrand, Cédric Chopin,
François Detif, Paul Durieux,
Jean-François Goosse,
Adrien Laurant, Pierre Mélot,
Jacques Rogissart,
Jean-Paul Roos.

Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs. France-Wallonie-Bruxelles applique les rectifications orthographiques approuvées par l'Académie française et publiées au Journal officiel de la République française en 1990

CULTURE & LITTÉRATURE

Fouillant dans ses archives, Albert Lambot a retrouvé pour nous ce monologue d'Isis Steinweg, interprété par Marcelle Martin, poétesse liégeoise, lors de la Semaine wallonne de Schaerbeek en 1969. La traduction française suit. Un appel qui mérite d'être encore entendu.

TI DWEM FRE WALON

Dispiète tu fré walon, l'orèdge hoûle a nosse pwète.
Esse qu'è fî fond di d'i-ame ti fîrté sereû mwète ?
Vasse lèyi mète in braye a t'vigreût coq hardy ?
Et ti amoûr di t'patrèye, èsse-t-i mwért po todis ?
Vasse ti léyi miner tot pareye qu'ine èsclave ?
Et l'tére dèl walon'rèye est-st-èle div'nowe hanave ?
Vasse l'èyi l'ètrinjîr ti s'protchî d'sos s'talon
Et fèr n' province flaminde di t'bê pays walon ?
Si c'est st-ainsi walon, ti n'aqu'çou qu'ti mèrite
Pwisqui ti vous viquer tot pareye qu'ine èrmitte.
Fôrdjèye twè minme lès tchin-nes qui t'divèt st-èlahî
Ti n'a qu'çou qui t'rivint, ti n'est qu'on crotalî!!!

T'a rason fré walon rispwèsse-tu, dwème è paye
Wade tti bèle confiyince... dimin, farèt qu' t' l'paye
Rispwèsse-tu fré walon...Lès lauris qu't'a k'tapés,
Qu'a pris d'leû mèyeû song tès péres avît copés
Dimin sèront hinés tot à fond d'ine bassène
Et pouriront mutwè' come on hopê d'ancène,
Dimin, d'vint l'bans'lète ou l'setche d'on clicoti
On mètrèt lès banîres dis tès trinte deus mèstîs.
Dimin, d'vins lès èglîses ti houtrèt sonér l'trance
Di totes tes lîbertés ès come di ti indépendance.
Dimin lî male aweûr îrèt pwèrtér bin lon
Qu'c'est fini di t'patrèye, qui n'a pus dès walons.
Dimin' ti fîr pèron riviersé par des traîtes
Rispwèserèt po todis è fî fond d'ine aîte.
T'a rouvî tès r'vintèûs come tès Franchimontwès
Et ti n'va nin lès pon-nec qu'on s'ocepe minme di twè.

Mins qui veus'dj' a tes oûyes, surdèt deûs grossès lames
Et çou qu'dji vins dit' dîre t'a sûr'mint r'mouwè l'ame
Ka ti vins di t'dressî tot latihant d'fîrté
Et tot prète a disfinde tès dreûs, tès lîbertés.

Disqu'à fond di t-i-ame dji vins dè lére
Et ti vins dè frusi d'ine sinte è d'jusse colère.
Ah bravo, fré walon, come dji t'admîre insi
Et dji t'ô gruziner l' Muette di Portici
Dispiète-tu fré walon, l'orèdjèle houle à nosse pwète
Mins l' fîrté di t' bèle race è t-i-ame n'èsteût nin mwète.
Apilori lès traîtes, lès laches, lès baligants
Qu'o n' r'noyî leû mandat po plaîre as flamingants
Abas les djins sins coûr, come lès polichinèles
Nos f'rans vèye a cè-la qui volèt nos man-cî
Qui n' z'estons belges, c'est vrèye,...
MINS WALONS PO K'MINCI

TU DORS FRÈRE WALLON

Réveille-toi, frère wallon, l'orage hurle à notre porte,
Est-ce qu'au fond de ton âme, ta fierté serait morte ?
Vas-tu laisser mettre un corselet au vigoureux coq hardi ?
Et ton amour de la patrie, est-il mort pour toujours ?
Vas-tu te laisser mener tout pareil à un esclave ?
Et la terre de la Wallonie est-elle devenue banale ?
Vas-tu laisser l'étranger t'écraser sous ses talons,
Et faire une province flamande de ton pays wallon ?
Si c'est ainsi, Wallon, tu n'as que ce que tu mérites
Puisque tu veux vivre tout pareil à un ermite.
Forge toi-même les chaînes qui devraient t'étrangler,
Tu n'as que ce qui te revient, tu n'es qu'un homme de peu.

Tu as raison frère wallon, repose-toi, dors en paix.
Repose-toi frère wallon...Les lauriers que tu as galvaudés,
Qu'au prix de leur meilleur sang tes pères avaient coupés,
Demain seront jetés au fond d'une bassine
Et pourriront peut-être comme un tas de fumier.
Demain, dans la manne ou le sac d'un clicoti
On mettra les bannières de tes trente-deux métiers
Demain dans les églises tu écouteras sonner le glas
De toutes tes libertés comme de ton indépendance
Demain le mal aura la chance de porter bien loin pour toujours
Que c'est fini ta patrie, il n'y a plus de Wallons
Demain, ton fier perron renversé par des traîtres
Reposera pour toujours au fond d'une alcôve.
Tu as oublié tes défenseurs comme tes Franchimontois
Et tu ne vaux pas la peine qu'on s'occupe de toi.

Mais je vois déjà dans tes yeux deux grosses larmes
Et ce que je viens de te dire a sûrement remué ton âme
Car tu viens de te redresser tout brillant de fierté
Et tout prêt à défendre tes droits, tes libertés.
Jusqu'au fond de ton âme, je viens de le lire
Tu viens de ressentir une sainte et juste colère.
Ah! Bravo, frère Wallon, comme je t'admire ainsi
Et je t'entends murmurer la muette de Portici.
Réveille-toi frère Wallon, l'orage hurle à notre porte.

Mais la fierté d'une telle race et de ton âme n'était pas morte.
Au pilori les traîtres, les lâches, les vagabonds
Qui ont renié leur mandat pour plaire aux flamingants.
Réveille- toi frère Wallon, le coq hardi se fâche
À bas les gens sans coeur, comme les polichinelles
Nous ferons voir à ceux qui voulaient nous manipuler
Que nous sommes belges, c'est vrai, mais wallons
Pour COMMENCER.

Échéances Votre étiquette d'adresse comporte la date d'échéance de votre abonnement (sur la partie repliée de l'étiquette)
Si cette date est dépassée, réparez vite cet oubli en versant 12 € au compte IBAN BE62 1450 5390 3161 de la Ligue wallonne
avenue du Onze novembre 28 à 1040 Etterbeek. Si votre étiquette ne comporte pas de date, nous attendons votre adhésion.
Toute contribution au fonds de combat est la bienvenue. Merci!

CULTURE & LITTÉRATURE

DANS LE COFFRET À BIJOUX DE LA LANGUE FRANÇAISE

Un de nos lecteurs, Adrien LAURANT de Villers-le-Temple, est pêcheur de perles à ses heures. Perles de langage, s'entend... trouvées dans les propos de grands hommes. Il ouvre pour nous ce précieux coffret à bijoux de la langue française, en espérant que d'autres lecteurs de "4 millions 7" trouveront plaisir à faire partager leur bonheur en déposant l'une ou l'autre perle dans le coffret. Que l'on pêche à la ligne, au filet, à l'asticot ou à la mouche, il arrive qu'on accroche quelque prise incongrue, comme en témoigne la 'perle' ci-dessous.

Henri IV, le premier des Bourbons, dénommé aussi le *Vert Galant*, ce roi des coureurs de jupons même lorsqu'il devint roi de Navarre puis roi de France, reste sans doute le plus populaire des Capétiens. Il était né à Pau, capitale de la Navarre, et mourra à Paris en 1610, assassiné par Ravailiac. Tout le monde sait cela.

On lui pose un jour la question de savoir s'il allait enfin avoir un héritier de la couronne. Il a cette réponse bien digne du personnage :

- J'en ai fait un en deux coups de cuiller à Pau.

D'où l'expression, incompréhensible et si étrange sans cette note historique : 'Faire quelque chose en deux coups de cuiller à pot', c'est-à-dire hâtivement, de façon bâclée. Et voilà pourquoi il n'est pas acquis que l'on fasse des gestes plus rapides avec une cuiller à pot qu'avec une autre cuiller. D'ailleurs, qu'est-ce donc qu'une cuiller à pot ?

On ignore si le très précoce diagnostic de grossesse fait par Henri IV était juste. Il était certainement faux si la reine concernée était Margot, (alias *Marguerite de Navarre*, alias *La reine Margot* d'Alexandre Dumas) sa première épouse, fille de roi et sœur de trois rois, elle aussi au tempérament volcanique. Elle n'eut pas d'enfant avec Henri IV.

Mais le diagnostic de grossesse pouvait avoir été juste s'il s'était agi de Marie de Médicis, sa seconde épouse, qui donnera effectivement naissance au futur Louis XIII.

Adrien LAURANT

VERS L'ÉTABLISSEMENT D'UNE ORTHOGRAPHE WALLONNE UNIFIÉE (2)

Nous avons vu le mois passé comment toutes les langues passent par un stade dialectal. Comment le wallon a choisi, vers 1900, un système de transcription normalisé pour ses différents dialectes, le système Feller, qui s'est progressivement imposé au cours du 20^e siècle. Nous avons évoqué l'étape suivante : la planification du corpus de la langue, en vue d'arriver à la même graphie pour un mot donné, quelle que soit sa prononciation locale. Et, à l'écrit, employer les mêmes règles de grammaire, quel que soit le dialecte utilisé.

Les premiers appels du pied

Certains visionnaires avaient souhaité cette unification orthographique depuis le début du 20^e siècle : Adelin Grignard, un Jésuite verviétois qui étudia le wallon du Hainaut oriental vers 1910. Pierre Bay, un militant thudiois, qui, en 1957, proposa de baser l'orthographe commune sur l'accent d'un point central : Ciney. Marcel Hicter, haut responsable de la culture à la "Communauté Française", qui dut "normaliser" son accent hesbignon pour ses créations théâtrales éditées et jouées en liégeois (années 1970). Mais ces précurseurs trouvèrent devant eux un mur érigé par les fidèles inconditionnels de la transcription de l'accent régional, voire micro-régional. Car une sorte de dogme de "pureté linguistique" s'était insidieusement imposé dans le petit monde des "waloneus". Il fallait transcrire l'accent et le vocabulaire d'une micro-communauté, celle d'un village, d'un hameau donné. Ce principe avait été conçu et diffusé par les dialectologues, probablement parce qu'il leur fournissait des matériaux inépuisables pour leurs études.

Réveil de l'idée

Dans les années 1980, des autres langues régionales gallo-romanes (romanche en Suisse, gallo et poitevin en France) s'essaient à l'établissement d'une orthographe commune à leurs différents dialectes. Certains "waloneus" sont invités à des colloques dans ces régions, et reviennent avec cette idée dans leur bagage. Idée dans le vent car, un peu plus loin géographiquement, des langues naguère en voie de disparition comme le catalan et

le basque viennent de réussir un "come-back" inespéré. Leur unification orthographique n'est pas étrangère à cette renaissance. Elle est perçue comme indispensable à un enseignement organisé destiné aux "générations sacrifiées", celles à qui on n'a plus parlé la langue.

Une fièvre créatrice s'empare des "waloneus". Car, à l'inverse des pionniers de l'idée, ceux qu'on va appeler les "rfondeus" effectuent un survol complet de la langue wallonne, vocabulaire et grammaire. Pour chaque élément de diversité est établie une "solution commune". Il faut dire que cette effervescence va de pair avec la généralisation de la micro-informatique, qui rend beaucoup plus aisés la diffusion et le traitement de la riche documentation lexicale existante.

Quelques noms, quelques dates

• 1988-1989 : Jean Germain publie dans la revue "Toudi" du philosophe José Fontaine : "Une koinè wallonne ?" & "Quel avenir pour nos dialectes ? L'exemple du romanche". Le second article contient les premiers essais pratiques de "rfondowe" (forme écrite commune d'un mot) : *tchambe* (chambre), *tchesseu* (chasseur)...

• 1992-1993 : Laurent Hendschel publie "Quelques propositions en vue de l'établissement d'une langue wallonne écrite commune". Il y aborde non seulement la normalisation de différentes séries de mots wallons, mais également la problématique de la synonymie, de la grammaire et de la néologie.

• 1993 : Lucien Mahin emploie pour la première fois - dans la revue "Singuliers" des dialectes romans de la province de Luxembourg - le néologisme "*rifondou walon*" pour désigner cette forme commune du wallon. Le wallon écrit unifié est donc né et a été baptisé. La recette semble prête à l'emploi. Mais la mayonnaise prendra-t-elle ? C'est ce que nous verrons le mois prochain.

Lucien MAHIN, Li Rantoele, ASBL

FORUM

☞ **Jean-Marie SOHIER**, par courriel - vous aurez remarqué que le VLD a sorti sa carte de Bruxelles, dont le but, sous un ton prétendument humoristique, est de montrer que Bruxelles n'est plus francophone, mais bien un melting pot de cultures. Si les Flamands ne peuvent avoir Bruxelles, ils ne peuvent supporter qu'elle soit aux mains des Francophones. Une variation sur le thème de la politique de la terre brulée, donc.

Par contre, nos amis nordistes présentent toujours la Flandre comme une terre pure, monoculturelle, flamande, malgré la sérieuse présence francophone, même si elle a diminué sous la purification ethnique des dernières 50 années: UCL, wooncode, intimidations, dénonciations, publicités, etc.

Nous pourrions répondre aux Flamands en faisant une peinture de "leur" terre souillée par d'autres cultures moins "pures" que la leur, comme la nôtre, et depuis longtemps. En dénonçant cette vieille confusion qu'ils entretiennent en reprochant à Bruxelles et à la Wallonie ce qui a été le fait de leurs élites flamandes francophones - mais-qu'ils-ne-dénoncent-pas-parce-que-c'étaient-souvent-leurs-propres-parents.

Je pense que nous devrions aller plus loin et répondre par un plaidoyer pour une Belgique qui respecterait partout toutes les cultures et toutes les langues, en tous cas les nationales et l'anglais; où chaque Belge serait égal devant la loi et aurait la liberté d'expression et d'éducation. Oui, ça a l'air complètement subversif, mais j'ai vu ça dans notre Constitution: vous savez, ce texte que tous les Francophones au pouvoir n'osent plus jamais rappeler, histoire de ne pas provoquer...

Cette vision n'est pas folle, puisque Bruxelles en montre déjà l'exemple de façon moderne, démocratique, européenne. Le nationalisme monoculturel nauséabond et dépassé du nord n'est pas une fatalité, mais il faut oser ré-enfiler sa colonne vertébrale.

☞ **Jean EVRARD**, par courriel - Le plus important, ce sera un recensement en Brabant flamand et en Brabant wallon. Ce n'est pas gagné!!!

☞ **Jacques CLAESSENS ?** par courriel - *'Ami entends-tu le cri sourd...'* Si je titre le présent courriel des premières paroles du "Chant des partisans", c'est parce que je crois réellement que cette réforme de l'État porte atteinte aux libertés des Fran-

cophones et si je m'en voudrais de lancer un appel aux armes, je pense qu'il serait urgent que lesdits Francophones sortent d'une certaine léthargie, d'une certaine indifférence car n'oublions pas que pour vivre l'homme a besoin autant de liberté que de pain.

Mais il y a de l'espoir, puisque Joëlle Milquet, co-signataire du fameux accord communautaire satisfaisant quelque 95 % des exigences de la Flandre; avalant purement et simplement, à l'instar des autres partis francophones, la parole donnée de défendre les libertés des Francophones, émet disons...l'avis que les convocations électorales dans les communes à facilités devraient être envoyées dans leur langue aux Francophones puis, édulcorant déjà cet avis après l'ukase de la NVA., dans... les deux langues. Soit! Mais n'aurait-il pas fallu y songer lors de la mise au point de ce fameux et prétendu accord communautaire qui, comme on le sait, ressemble plutôt à une capitulation sans conditions?

Alors il est peut-être encore temps de réfléchir avant de voter ces lois, ces décrets liberticides pour les Francophones, tous les Francophones de ce pays!

Aux armes citoyens!

☞ **André TIRMARCHE**, par courriel - Il est écrit que les Francophones de Belgique boiront le calice jusqu'à la lie. Leur lamentable classe politique MR-CDH-PS-Ecolo aura préféré conserver ses juteuses prébendes et cette Belgique toxique en sacrifiant des droits et des libertés essentiels de ses électeurs bruxellois et péri-bruxellois.

Cette majorité politique se croit désormais tout permis, la seule opposition crédible étant réduite au seul FDF, le RWF étant dépourvu de toute représentation. Elle se croit tout autorisé, y compris à bafouer la loi suprême de ce "pays" qu'est la Constitution, pour faire aboutir la 6ème réforme de l'État, qui scindera notamment l'arrondissement de BHV et isolera Bruxelles en

territoire ennemi, **par une frontière non plus linguistique mais politique**, sans la moindre consultation populaire.

Les menteurs, tricheurs et autres hypocrites du style Écolo, de cette majorité antidémocratique spéculent à présent sur la mémoire courte, l'ignorance et l'inculture politique du bon peuple, serviable et corvéable à merci à la gloire de la Flandre!

Notre rôle, en vue des élections communales du 14 octobre 2012, se résumera à répéter sans cesse l'idée de trahison, mensonge, hypocrisie qui a permis, grâce au MR-PS-CDH-Ecolo, la survie de cet infect Belgistan!

Car sa survie supposée passera par une confédération de nature "apaisante". Apaisante pour qui, si ce n'est le portefeuille de nos chers mandataires. Le dimanche 25 mars prochain d'ailleurs, les nazis et autres flamingants "démocratiques" (MDR) fomentent une manifestation anti-francophone à Linkebeek. J'imagine qu'il s'agira d'une "attaque-surprise", s'agissant d'une annonce sur le site du TAK, aussitôt retirée...

Rien n'est résolu. Aucune pacification communautaire ne s'est évidemment produite. En passant sous les fourches caudines flamandes, les traitres pouvoiristes du MR-PS-CDH-Ecolo n'auront fait que susciter l'appétit du lion flamand, jamais rassasié.

Entre-temps, en matière de dette souveraine, ce non-État qu'est la Belgique est de plus en plus perçu comme étant la "Grèce du nord" par ses créanciers, en raison de l'état de ses finances publiques et de sa dette souveraine.

À n'en point douter, la Belgique est un autre maillon faible de la zone euro, au bord de l'éclatement. Je ne vois pas très bien comment ce "pays" pourrait se sortir de la crise financière mondiale qui nous pend au nez et qui serait pire que celle de 1929, dont on sait tous où elle a mené 10 ans plus tard...

DRAPEAUX WALLONS À VENDRE

Neufs, emballés. Coq rouge sur fond jaune, nouvelle génération 2011. Tissu de qualité: un côté mat, un côté brillant. Taille: 1,60 m x 0,90 m. Prix: 12 € pièce + 2 € de frais de port. Renseignements: Freddy PIETERS Rue de la Fonderie 28 6030 Marchienne-au-Pont Tél. 071.43.18.29 Portable: 0495.22.96.44. N'oublions pas qu'un drapeau wallon bien placé, bien mis en évidence peut valoir 1000 discours, 1001 colloques!

CONTRIBUTIONS AU FONDS DE COMBAT

Le conseil d'administration de la Ligue wallonne vous remercie chaleureusement pour votre générosité d'autant plus appréciable que nous vivons des temps de précarité économique incitant au repli sur le cocon privé. Avec vous, grâce à vous, nous continuons à défendre la langue française, les identités wallonne et francophone ; nous alertons les esprits sur les atteintes que leur infligent l'insolent nationalisme flamand et la mondialisation.

1^{ère} liste 2012 arrêtée au 14 mars • R. Alewaeters, Uccle, 8,00 • H. Anthonias, Etterbeek, 9,00 • J. Arenza y Lapeira, Ixelles, 5,00 • Association culturelle francophone du Grand Zaventem, 13,00 • Y. Auquier, Waulsort, 13,00 • R. Bernard, Etterbeek, 8,00 • J-Y Bertrand, Auderghem, 28,00 • M. Bonnet, Vilvorde, 10,00 • P. Bossart, Somzée, 3,00 • J. Bourguignon, Uccle, 13,00 • Ch. Brahy, Auderghem, 1,00 • J. Broux, Evere, 20,00 • J-L. Bustin, Waterloo, 13,00 • J-P. Cambié, Paris, 8,00 • A. Carnière, Attre, 5,00 • M. Charles, Waterloo, 6,00 • R. Collin, Orp-Jauche, 5,00 • H. Colsoulle, Evere, 5,00 • N. Colsoulle, Bruxelles-Laeken, 5,00 • B. Coune, Tilff, 8,00 • M. Coune, Tilff, 13,00 • A-M Daloze, Auderghem,